

Le Courier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté

N° 78 - 10 février 2007 - Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche mondiale des Femmes). Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'envoyeur est bien directement la Marche) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. **Faites passer à vos réseaux et ami-es.** Amicalement.

Coordination Française Marche mondiale des femmes 25/27 rue des Envierges, 75020 Paris, tel 01 44 62 12 04 ; 06 80 63 95 25, Site : <http://www.marchemondiale.org>.

TEXTES

- 1 - Tous d'accord, contre le mariage homosexuel !
- 2 - Manifestation nationale contre les violences faites aux femmes le 24 mars
- 3 - Hôpital : laïcité et intégrisme s'affrontent
- 4 - Pétition contre les réductions d'impôts

DEBATS, REUNIONS, COLLOQUES

- 5 - Rencontre Laïque internationale les 10 et 11 février

TEXTES

1 - Tous d'accord, contre le mariage homosexuel !

Article du Monde.fr : Pour la première fois en France, des responsables religieux ont ensemble pris position contre le mariage homosexuel et l'homoparentalité le mardi 6 février, dans un texte commun intitulé "Le mariage, c'est l'union d'un homme et d'une femme".

Les représentants des cultes catholique, musulman, juif, orthodoxe, protestant et arménien de la région lyonnaise, dont le cardinal Philippe Barbarin, le grand rabbin Richard Wertenschlag, et le recteur de la mosquée de Lyon, Kamel Kaptane y appellent notamment à ne pas "brouiller ce repère fondateur de l'humanité" qu'est le mariage. Seule l'Eglise réformée de Lyon n'est pas signataire.

"Il ne s'agit pas là d'un simple débat de société mais d'un choix majeur, sans précédent dans l'histoire de l'humanité. Ce n'est pas un cadeau à faire aux générations futures", peut-on lire dans le texte. "Une institution aussi essentielle [que le mariage] ne peut pas être soumise aux fluctuations des courants de pensée. Elle se situe bien au-delà des différences religieuses et des clivages idéologiques".

Pour les signataires, "il y a mensonge à prétendre qu'il est indifférent pour un enfant de grandir ou non avec un père et une mère".

Des propos que conteste Franck Tanguy, porte-parole de l'Association des parents et futurs parents gay et lesbiens (APGL) qui organisait samedi 2 février à Paris un débat sur le sujet avec des scientifiques et des représentants des candidats à la présidentielle. "De nombreuses études concluent que les enfants élevés dans des familles homoparentales ne présentent ni plus ni moins de troubles que dans des familles hétérosexuelles" a-t-il expliqué au Monde.fr. Pour lui, ce n'est sans doute pas un "hasard" si le texte est publié maintenant, c'est une "manière de s'immiscer dans la campagne électorale".

Loïs de Saint Chamas, directeur de cabinet de l'archevêque de Lyon, affirme le contraire : "Cette prise de position date d'une rencontre entre les représentants des cultes à Lyon en novembre. Nous nous sommes rendu compte que nous étions tous d'accord sur le sujet, c'est ce qui nous a

poussés à écrire ce texte et à le rendre justement public rapidement, avant les élections", a-t-il déclaré au Monde.fr. "On ne va pas mettre toute la France au pas de la campagne !"

En octobre, la conférence des évêques de France avait publié un "message" adressé aux responsables politiques, dans lequel elle invitait notamment les futurs candidats à défendre la famille contre les évolutions qui la menacent, entre autres, le mariage homosexuel et l'homoparentalité.

Aline Leclerc

2 - Manifestation nationale contre les violences faites aux femmes le 24 mars

Communiqué de presse :

2003 : A la demande d'une assistante sociale du Val de Marne, l'association Sedire de Dunkerque, membre de la Fédération nationale solidarité femmes, héberge une femme, mère de 3 enfants, victime de violences conjugales graves ayant entraîné une hospitalisation

2006 : le père des enfants, auteur des faits de violences cite en correctionnelle la présidente et la directrice de l'association pour soustraction "d'un enfant mineur des mains de ceux qui exercent l'autorité parentale" (article 227-7 du Code pénal).

8 décembre 2006 : la procédure est déclarée nulle pour vice de forme mais l'affaire n'est évidemment pas terminée... Elle doit repasser en justice prochainement.

Cette affaire met dramatiquement en lumière les difficultés de protection des femmes victimes de violences conjugales lorsqu'elles décident d'une procédure de séparation. L'opinion publique s'émeut du fait que tous les trois jours une femme meurt suite à des violences conjugales mais la loi impose que le détenteur de l'autorité parentale puisse voir ses enfants même s'il est très violent avec leur mère au point de l'envoyer à l'hôpital, au point de risquer un homicide. Quelle schizophrénie !

Dans une société qui se targue d'avoir progressé dans la prise en compte des violences faites aux femmes cette affaire est proprement intolérable ! Elle risque de remettre en cause tout le travail réalisé par les structures, issues pour la plupart des mouvements féministes, qui visent à protéger les femmes victimes de violences afin de leur rendre leur autonomie et leur capacité de vivre de manière indépendante.

Les féministes luttent depuis 1972 contre les violences faites aux femmes. Même si de nombreux progrès ont été réalisés, il est temps maintenant de prendre en compte dans sa globalité de façon résolue la lutte contre les violences faites aux femmes afin de rendre dans les faits ces violences hors la loi et d'assurer aux victimes toute la reconnaissance à laquelle elles ont droit.

C'est dans ce sens que le Collectif national pour les droits des femmes a élaboré une proposition de loi cadre contre les violences faites aux femmes qui prend en compte l'aspect préventif, d'information, de solidarité, judiciaire, financier, prévention de la récidive, etc.

Pour protéger les structures qui accueillent les femmes victimes de violences et promouvoir la proposition de loi cadre le Collectif national pour les droits des femmes et la Fédération nationale solidarité femmes avec le soutien d'Elu/es contre les violences faites aux femmes et du Groupe pour l'Abolition des Mutilations Sexuelles se sont associés pour appeler à une manifestation nationale à Paris le samedi 24 mars. L'heure et le lieu seront précisés ultérieurement.

Une première réunion unitaire a eu lieu à Paris le mardi 6 février. Des discussions ont lieu pour réaliser une unité encore plus large, garante de notre succès.

La prochaine réunion unitaire aura lieu le mardi 13 février à 18 heures à la Bourse du travail, 3 rue du Château d'Eau, 75010 Paris. De pareilles réunions peuvent se tenir en région pour organiser la montée sur Paris. Cette manifestation s'appuie aussi sur une série de réunions publiques à Paris et dans les régions. La première aura lieu le mercredi 14 février à la mairie du 20ème arrondissement de Paris à 19 heures, place Gambetta, métro Gambetta.

3 - Hôpital : laïcité et intégrisme s'affrontent : Source : Annick Cojean - Article paru dans

L invention a fait la "une" des médias de Grande-Bretagne le soir même de sa révélation. Une burqa chirurgicale pour patientes pratiquantes. Bleu vif. Pleine de plis et replis. Et couvrant intégralement le corps, de la tête aux pieds, avec une simple petite fente au niveau des yeux. Un vrai rêve de taliban. La blouse, bizarrement appelée "interconfessionnelle", a immédiatement soulevé maints débats outre-Manche. Certains, dont le journal *Islamic Times*, ont réagi avec enthousiasme : "Ingénieux ! Le plus sur moyen de ramener à l hôpital des femmes musulmanes effarouchées par les usages et la nudité imposés dans les établissement de santé occidentaux." D'autres, députés, médecins et éditorialistes, ont dénoncé avec affliction "la compromission occidentale" et ce nouveau gage au "politiquement correct".

A Rotterdam, c est le projet de création d un hôpital islamique - le premier en Europe - qui suscite la polémique. Nourriture halal, tours de garde d imams, départements séparés pour hommes et femmes avec personnel médical du même sexe : toutes les recommandations de l islam seraient strictement respectées, et l homme d'affaires néerlandais qui a lancé le projet estime que la niche commerciale est considérable dans un pays comportant 1,7 million d immigrés non occidentaux et 450 mosquées. Un signe d'ouverture très fort envers la communauté musulmane, se réjouissent certains. "Le choix de l apartheid", commentent les autres.

Et c est, semble-t-il, ainsi que réagissent beaucoup de médecins français à l évocation d un tel projet. "Une absurdité !, s offusque le professeur Israil Nisand, chef du service de gynécologie-obstétrique du CHU de Strasbourg. Cela revient à ghettoiser une communauté pour mieux l abandonner ! Je trouve cela incompatible avec l idéal républicain. Même si il arrive à certains collègues médecins de réver d être un jour débarrassés des problèmes posés par les patients musulmans."

Des problèmes en nombre croissant. Religieux. Culturels. Ethiques. Et souvent traumatisants parce que devant être résolus dans l urgence. Le serment d Hippocrate en bandoulière. Mais avec un devoir de respect et une obligation de diplomatie devant ce que le patient présente comme "la loi de Dieu". Le malaise est patent dans de nombreux établissements hospitaliers français. Doublé d'un sentiment d insatisfaction morale et intellectuelle dans le corps médical.

Il y a d abord cette violence observée dans certains services de gynécologie obstétrique en région parisienne et dans plusieurs grandes villes. Des maris fondamentalistes refusent que leurs femmes soient examinées, soignées, accouchées par un homme. Ils l exigent avec vigueur, quitte à mettre en danger leurs épouses et à se en prendre physiquement au praticien en fonction.

- Un incident violent s'est produit en septembre à la maternité de l hôpital Robert-Debré, à Paris, où le professeur Jean-François Oury, appelé en urgence auprès d une femme maghrébine sortant d un accouchement difficile, s est vu giflé par le mari au motif que l islam interdisait à un autre homme de toucher sa femme. Condamné à six mois de prison ferme le 24 janvier au tribunal correctionnel de Paris, l intéressé, un jeune père de 23 ans expliqua qu il était "stressé" et qu il s agissait plus, à ses yeux, "d'une question de pudeur que de religion". L avocat du gynécologue frappé, Me Georges Holleaux, abonda dans ce sens : "La religion n est qu'un mauvais prétexte à un comportement violent", expliqua-t-il, ajoutant que, à ses yeux, "tout amalgame serait extrêmement dangereux".

Il reste que le Collège national des gynécologues et obstétriciens français (CNGOF), qui regroupe la majorité des gynécologues français, a noté, depuis trois ou quatre ans, une multiplication d incidents de nature à perturber l organisation des maternités. A Lyon, un chef de clinique du service du professeur Raudrant a été un jour menacé par un homme d origine africaine armé d un couteau, furieux qu il ait examiné son épouse.

- Près de Grenoble, un mari présent en salle de travail s'est opposé au docteur André Benbassa, directeur médical de la maternité Belledonne, venu aider à l'accouchement de sa femme, qui nécessitait des forceps. A Roubaix, un mari a refusé que sa femme, dont le frottis révélait une anomalie, subisse une colposcopie (examen du col utérin), parce que le seul spécialiste, le docteur Yves Verhaegue, était un homme. D'autres problèmes ont également signalés à Tours, Nice, Montreuil, Crateil, Bondy, Mulhouse, Versailles.

- A Strasbourg, le professeur Israël Nisand se dit inquiet de l'augmentation de la "violence verbale" et des cas "d'incivilité, voire de délinquance prenant le prétexte de la religion". L'agression dont a été victime une assistante sociale de son service a ébranlé le personnel (Le Monde du 28 février 2006) et incité la direction de l'hôpital à installer des caméras. Deux Maghrébins avaient surgi dans le bureau de l'employée, la giflant, lui tapant la tête contre une table en criant : "ça vous apprendra à nous occuper de nos femmes !", et la laissant dans le coma, après lui avoir arraché son tee-shirt et écrit "Mohamed" sur son ventre.

- Un mari turc a qui la secrétaire du professeur expliquait qu'on ne pouvait garantir que sa femme serait examinée par un médecin femme l'a menacée : "On vous aura !" Un autre, dont la femme avait un œil au beurre noir et des traces de brûlures de cigarette sur les bras, s'est emporté contre le praticien : "Je préfère que ma femme meure plutôt qu'un homme la voie !"

- Récemment, raconte encore le professeur Nisand, "j'ai été appelé d'urgence pour délivrer un certificat de virginité à une gamine de 11 ans ! Je me suis récrié ! Mais que de menaces et de coups de pied dans les portes !" L'accumulation de ces incidents a incité le CNGOF, en octobre 2006, à publier un communiqué alarmiste et à proclamer son souci de "défendre les femmes contre l'intégrisme musulman".

"Les gynécologues-obstétriciens hommes devront-ils désormais être protégés par la police pour exercer leur métier ? (...) C'est inadmissible dans un pays laïque comme le nôtre, où l'hôpital, s'il permet la liberté de culte, n'a pas à plier son organisation aux pratiques religieuses quelles qu'elles soient. (...) Nous le disons fermement, nous continuerons à avoir des services où les médecins hommes ou femmes apporteront les soins aux patients quel que soit leur sexe. Nous défendrons la liberté des femmes à se déterminer sur la contraception, l'avortement, la stérilisation, sans l'avis de leur mari. (...) Il y a trente ans, les femmes musulmanes venaient dans nos hôpitaux sans l'appréhension d'être prises en charge par des médecins généralement hommes, et il n'y avait pas ces violences. Pourquoi cette régression ?"

Pour entraver le phénomène, Dominique de Villepin a demandé en avril 2006 au Haut Conseil à l'intégration un rapport et un projet de "charte de la laïcité dans les services publics" qui devait lui être remis incessamment. Nicolas Sarkozy avait demandé la même chose à André Rossinot, coprésident du Parti radical valoisien avec Jean-Louis Borloo. Ce rapport a été remis au président de l'UMP le 20 septembre 2006, et recommandait, lui aussi, la rédaction d'une "charte". Consulté, le recteur de la Mosquée de Paris, Dalil Boubakeur, a exprimé son refus d'une "talismanisation de l'islam de France".

Pour Jacques Lansac, le président du CNGOF, "le problème s'était déjà posé avec l'avortement. Par trois fois dans le passé, j'ai porté plainte contre les intégristes catholiques qui venaient s'enchainer et prier dans les blocs opératoires pour entraver les IVG. La loi m'y aidait, qui prévoyait des sanctions. Mais là, comment faire ? On se bat contre des traditions qui aboutissent à l'humiliation et à la chosification de la femme".

Quant au rôle de la femme elle-même dans ces situations, il est formel : "Ce n'est pas elle qui provoque les incidents. Elle est accommodante et ne souhaite qu'une chose : que l'arrivée du bébé se passe bien. Mais elle n'a pas voix au chapitre ! C'est l'homme qui refuse la césarienne... au point qu'il nous faut parfois appeler en urgence, dans la nuit, le procureur de la République ! C'est l'homme qui refuse la péridurale au motif que la douleur est normale ! C'est encore l'homme qui

refuse une ligature des trompes demandée par une femme épisodée par de multiples grossesses et à laquelle il refuse d'autres méthodes de contraception !"

- Daniel Raudrant, lui, a fait apposer une affichette à la maternité de l'hôtel-Dieu de Lyon, qui accueille fréquemment des immigrés tchétchènes : "Madame, nous vous rappelons que le personnel soignant du service est mixte. (...) En cas de refus d'accepter les règles du service et d'être prise en charge éventuellement par un homme, nous ne pourrons vous dispenser les soins dont vous avez besoin." Parfois, des maris furieux, accompagnés d'une femme voilée, arrachent l'affiche. Certains repartent après l'avoir lue. D'autres se rebellent.

Mais le professeur se montre intraitable : "Fini, les palabres à 3 heures du matin, les scandales parce qu'on ose demander à un homme de ne pas bloquer un couloir pendant sa prière ou la menace de coups contre une sage-femme qui a pris la défense d'une patiente violentée par son mari. Ce n'est pas au personnel hospitalier de gérer cela. Désormais, je n'hésite plus : j'appelle la police. Une ligne spéciale nous relie au commissariat. Le personnel est plus serein."

- Le docteur Georges-Fabrice Blum, à Mulhouse, pense aussi qu'il s'agit d'une question de rapport de forces. "Quand, en salle d'accouchement, un homme me dit : 'Touche pas à ma femme', je lui réponds : 'Ta gueule ! Ici, c'est moi le chef ! Je respecterai ta femme, je ne la regarderai pas dans les yeux, et je ferai naître ton bébé dans la sécurité. Mais pas de négociation !'" Voilà. Ensuite, je laisse le papa faire la prière dans l'oreille de l'enfant après la section du cordon."

Les césariennes exigent de longues discussions. "Le charisme et l'autorité du chef de service sont alors fondamentaux", dit le docteur Blum. Mais il faut expliquer les risques de mortalité pour la mère et l'enfant, certifier que cela n'entravera pas les naissances ultérieures, rassurer la femme africaine et parfois appeler un imam, un marabout ou des grands-parents. On apprend sur le tas. "Quand j'ai commencé, il y a dix-sept ans, se souvient Laurence Jalbert, sage-femme à Montreuil (Seine-Saint-Denis), nous avions un manque total d'informations sur les coutumes et religions des immigrés. Aujourd'hui, il y a certes un grand retour à la tradition, mais beaucoup moins d'incompréhensions culturelles."

À la maternité de l'hôpital Saint-Antoine, à Paris, où se côtoient une quarantaine de nationalités, le professeur Jacques Milliez mise davantage sur l'accueil et la tolérance que sur le rapport de forces. "Il ne saurait être question, pour moi, de blesser quiconque au nom d'une uniformisation laïque. Tout a été mis en œuvre pour éviter le moindre conflit lié à un particularisme religieux. Souci de la pudeur, de l'alimentation (casher, halal), observance du shabbat et du ramadan... Bien sûr, dans la limite du bon fonctionnement du service."

Pas d'exception à la règle de la mixité des gardes, pas d'accouchement en burqa - "la vue du visage est fondamentale pour vérifier l'identité d'une personne, surveiller son teint et l'expression du regard" - , une seule personne en salle de travail... La cohabitation des cultures, dit-il, peut se faire aisément. Les problèmes liés à la religion sont ailleurs. Dans le choix d'interrompre ou non médicalement une grossesse à risque par exemple : "Faut-il s'engager dans un processus complexe de diagnostic prénatal, notamment l'examen permettant de déceler la trisomie 21, lorsqu'on sait qu'un couple, en raison de convictions religieuses profondes, ne s'engagera jamais dans la voie d'un avortement ? Voilà les vrais dilemmes."

Le professeur Milliez en est parfaitement conscient : "Il y a une pression très forte pour que les enfants trop prématurés ou mal formés ne viennent pas au monde. Mais que veulent les parents ? Il est fondamental de les écouter et de respecter leur choix."

La sont sans doute les vraies questions. Philosophiques et éthiques. À partir de quand la vie ? À quel prix, la vie ? À tout prix, la vie ? Les nouvelles techniques d'assistance médicale à la procréation ou la sélection du sexe de l'enfant à naître questionnent à la fois l'éthique laïque ou religieuse des médecins et patients, et ouvrent un champ de réflexion immense pour toute la société. Le colloque "éthique, religion, droit et procréation", organisé chaque année, attire une foule de médecins.

Pour le reste, pense Isabelle Lévy, auteur de *La Religion à l'hôpital* (Presses de la Renaissance), une bonne information sur les moeurs et croyances des patients ainsi que le rappel inflexible des principes de la laïcité et du droit français, qui sanctionne "la non-assistance à personne en danger", devrait assurer une cohabitation sereine au sein de l'hôpital. "Les trois religions monothéistes sont beaucoup plus pragmatiques que ne le pensent certains croyants tentés de faire du zèle. Elles donnent toujours priorité à la vie et admettent la transgression des interdits au cas où elle est en danger. Aux soignants de se montrer à la fois respectueux et stricts."

4 - Pétition contre les réductions d'impôts

Lancée par Alternatives économiques et visible sur le site <http://www.alternatives-economiques.fr/petition/>

REUNIONS, DÉBATS, COLLOQUES...

5 - Rencontre Laïque internationale les 10 et 11 février

Pour la laïcité et le droit des femmes

Contre tous les racismes et tous les intégrismes

Une rencontre laïque internationale est organisée par les associations Algérie Ensemble et l'UFAL et soutenue par les journaux Charlie Hebdo et Marianne aura lieu les 10 et 11 février en Mairie de Montreuil.

Cette réunion se veut la première manifestation internationale de soutien aux combattants laïques et féministes dans le monde entier et quelque soient les régimes en place.

Les initiateurs de cette manifestation estiment que l'humanité est une et ne doit pas être segmentée, que les principes de liberté, d'égalité, de fraternité, de laïcité, de solidarité ne se divisent pas, que l'égalité des hommes et des femmes et l'égalité entre toutes les femmes de la planète doivent passer avant toute considération ethnique et religieuse, que la complaisance envers tel ou tel communautarisme et intégrisme est criminel, que la solidarité envers les combattants laïques et féministes doit être totale et doit passer avant toute considération géopolitique, que les principes de l'émancipation humaine ne peuvent pas être refusés à telle ou telle partie du monde.

Que l'on soit d'accord ou pas avec les propos de Robert Redeker, notre soutien face aux menaces de mort des islamistes doit être total et sans réserves.

Que l'on soit d'accord ou pas avec telle ou telle caricature, le soutien au droit de publication des caricatures doit être total.

Nous ne devons avoir aucune complaisance envers tous les intégrismes. Nous devons le soutien par exemple aux combattants laïques et féministes irakiens qui s'opposent aux tueurs islamistes et qui luttent contre la régression du droit des femmes (exemple : instauration par le nouveau pouvoir allié des Etats Unis du "mariage de jouissance", véritable prostitution légalisée).

Nous regrettons que certains au nom d'une lutte contre l'impérialisme étatsunien organisent une grande complaisance envers les groupes et les Etats islamistes qui bafouent le droit des femmes et tuent les militants laïques et féministes.

Nous regrettons que les grands pays développés, au nom du réalisme de la géopolitique, couvrent ou sont complices de discriminations et de meurtres contre des militants révolutionnaires, laïques ou féministes.

Les initiateurs ont l'objectif de développer ultérieurement des actions internationales de soutien à tous les grands combats de l'émancipation humaine autour des combattants de la laïcité et du féminisme.

Les initiateurs en appellent à la mobilisation générale pour la laïcité et le féminisme.

Hôtel de ville 93105 Montreuil, Métro Mairie de Montreuil, ligne 9

Samedi 10 février

9H00 : Allocution de bienvenue : Jean-Pierre Brard, Maire

Simon Blumental, Président d'Algérie Ensemble, Bernard Teper, Président de l'UFAL

Table ronde 1

De 9h30 à 12h : La laïcité, principe universel

Modérateur: Pierre Cassen, Rédacteur en chef du journal électronique RESPUBLICA

Participants : Ariane Brunet, militante laïque et féministe canadienne, Chahla Chafiq, Ecrivaine et militante laïque, Caroline Fourest, Rédactrice en chef de la Revue Prochoix, Ibrahim Ramadan, co-fondateur de l'association danoise des musulmans démocrates.

Table ronde 2

De 14h à 16h, L'intégrisme contre les libertés de conscience et d'expression

Modérateur: Michèle Dessenne, militante féministe et altermondialiste (Les Pénélopes)

Participants : Flemming Rose, Journaliste danois, Martine Gozlan, Journaliste à Marianne, Antoine Spire, ancien responsable de la LDH, Un représentant de la LICRA, Mohamed Abdi, secrétaire général de Ni putes ni soumises, Karamet Ali, syndicaliste et anti-intégriste pakistanais

Table ronde 3

De 16h à 18h : Les intégrismes contre le droit des femmes et contre l'égalité hommes-femmes

Modérateur : Jocelyne Clarke, Rédactrice en chef de la Revue Laïque et Féministe (RLF), Azar Majedi, Militante Féministe iranienne, Theresa Jakubowska, Porte Parole du Parti Anticlérical La Raison (Pologne), Maryam Namazie, Militante féministe iranienne

Marie-Aimée Helie, Responsable du WLUM

Michèle Vianès, Présidente de Regards de femmes, Secrétaire générale de la CLEF

Philippe Namias, responsable vert du groupe Laïcité-Ecologie-Association.

Dimanche 11 février

Table ronde 4

De 9h30 à 12h : La laïcité contre les racismes et les communautarismes

Modérateur : Anne Zelenski, Présidente de la Ligue du droit des femmes

Anne-Marie Lizin, Présidente du Sénat de Belgique, Halim Akli, Militant laïque algérien

Herman M'Bonyo Lihumba, Professeur à l'Université de Kinshasa (Congo), Alain Calles, ancien président du MRAP, Harsh Kapoor, militant laïque contre l'intégrisme hindouiste.

Repas de 12 h à 14 heures

Table ronde 5

14h - 16h : Pour une mobilisation des forces laïques et féministes à l'échelle mondiale

Modérateur : Monique Vézinet, Rédactrice en chef d'UFAL-INFO, Nasser Kader, Député danois, Philippe Val, Rédacteur en chef de Charlie Hebdo, Hélène Michelini, journaliste, Mohamed Sifaoui, Journaliste, Sfeir, Directeur des "Cahiers de l'Orient", Marc Dolez, député PS du Nord

Conclusion : Jean-François Kahn, directeur de "Marianne"